



Synthèse échanges réunion d'information ARZON 18 mars 2024

En conclusion l'éolien en mer n'est pas une alternative au nucléaire car :

- On ne peut pas remplacer une énergie pilotable par une énergie non pilotable sauf à développer massivement le charbon et le gaz comme en Allemagne, le gaz en Italie qui a l'électricité la plus chère d'Europe, à vendre son énergie non pilotable en-dessous des prix de marché, voir négatif comme en Espagne, ou à relancer le nucléaire comme en Grande Bretagne..... ;
- C'est l'énergie la plus chère de toutes les énergies pilotables ou non pilotables, et donc massivement subventionnée (50 à 70% de son coût de revient) maintenant que le prix de marché européen est revenu à un prix normal : variant de 60 à 90€/Mwh suivant les heures de la journée et les saisons ;
- C'est l'énergie qui a le plus d'impacts négatifs sur le réseau de transport RTE, sur l'économie et la richesse des territoires littoraux (pêche, tourisme, plaisance), sur les circulations maritimes (cargo, navettes, pêche, plaisance), la biodiversité (avifaune, mammifères marins, fonds rocheux et sableux,..) et les espaces maritimes protégés ;
- C'est une solution inadaptée en France qui a des fonds plus importants et des régimes de vent moins forts et de moins en moins réguliers (périodes anticycloniques de plus en plus longues) qu'en Mer du Nord ;
- De plus et par idéologie depuis 2012, un gouvernement précédent a refusé de prendre en compte l'avis de la Commission nationale de protection de la nature, conduisant à positionner la quasi-totalité des sites éoliens en mer en face des Grands sites classés français, lieux de découverte, de mémoire et de ressourcement des Français : Les 2 caps Blanc Nez et Gris nez et les dunes de Flandre à Dunkerque, La baie de la Somme au Tréport, Les falaises d'Etretat à Fécamp, les plages du débarquement à Courseulles sur Mer, Erquy et le Cap Fréhel à Saint-Brieuc, Les dunes de Quiberon et les aiguilles de Belle-Ile avec le projet AO5, Le Havre du Payré à Yeuland -Noirmoutier, L'estuaire de la Charente à Oléron et la Camargue gardoise en Méditerranée ;
- Enfin l'éolien en mer industrialise un patrimoine naturel, culturel, intellectuel et mémoriel l'un des rares espaces naturels, les plus protégés et les moins inviolés depuis des millénaires : la mer, source de vie essentielle de la terre qui nous a été transmise par les générations précédentes et que nous devons transmettre aux générations futures ;

Contrairement aux affirmations du Maître d'ouvrage RTE, l'éolien en mer ne décarbone pas le mix électrique français (déjà le plus décarboné d'Europe à 92%) en raison des besoins d'énergie en absence de vent et de soleil, les turbines à gaz (ex : Centrale à gaz de Landivisiau en Bretagne) et n'assure pas la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance énergétique de la France : Intermittence et dépendance à des ressources nécessaires et importantes en volume : matières premières, terres rares, Technologies, maîtrisées de façon très majoritaire par la Chine.

Le mix énergétique français doit s'appuyer sur le socle énergétique le plus décarboné d'Europe (Hydraulique et nucléaire) et doit être rééquilibré par la 2^{ème} énergie disponible en France : les énergies thermiques renouvelables qui ont déjà été évaluées par ETNEF aux horizons 2030, 2040 et 2050 dans 45 départements français.

Enfin les priorités partagées lors des échanges pour adapter le mix énergétique français pour les prochaines décennies de façon sécurisée, durable, économique et décarboné sont les suivantes :

- Rééquilibrage entre nucléaire et énergies renouvelables économiques et pilotables (hydroélectricité et énergies thermiques renouvelables : géothermie, bioénergies, solaire thermique, PV en toiture, ...) ;
- Relancer rapidement en France une industrie de l'énergie s'appuyant sur ces 2 piliers ;
- Garantir une sécurité d'approvisionnement durant la prochaine décennie grâce à l'autoconsommation mutualisée à moyenne distance sur le réseau ENEDIS, notamment en zone rurale, et grâce au développement accéléré (ZAPER) des énergies thermiques renouvelables ;
- Fiabiliser et rendre plus résilient notre réseau électrique RTE au lieu de le fragiliser avec les Enr intermittentes et non pilotables ;
- S'assurer dans tous ces choix de notre souveraineté énergétique pour passer d'une indépendance énergétique actuelle de 55% grâce au nucléaire à une indépendance de plus de 80% grâce aux énergies thermiques renouvelables.